



# Commune de Lucens

**Municipalité**

Service des routes et chemins

---

Préavis n° 02 – 2014  
au Conseil communal

**Aménagement du passage de la Cerjaulaz  
et  
Réaménagement du passage de la Grande salle  
Crédit demandé : Fr. 190'000.00**

Lucens, le 10 février 2014

## Table des matières

<b>1</b>	<b><i>Objet du préavis</i></b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b><i>Préambule</i></b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b><i>Historique</i></b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b><i>Aménagement Passage de la Cerjaulaz</i></b>	<b>3</b>
<b>5</b>	<b><i>Réfection du Passage de la Grande salle</i></b>	<b>4</b>
<b>6</b>	<b><i>Coûts</i></b>	<b>4</b>
<b>7</b>	<b><i>Financement</i></b>	<b>5</b>
<b>8</b>	<b><i>Conclusions</i></b>	<b>5</b>

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

## **1 Objet du préavis**

Le présent préavis traite de l'aménagement du Passage de la Cerjaulaz et du réaménagement du Passage de la Grande salle.

## **2 Préambule**

L'aménagement de ce chemin (Passage de la Cerjaulaz), se veut comme un lieu de détente au bord du ruisseau avec divers aménagements urbains, comme des bancs, de l'aménagement floral, la création d'un ponton en bois surplombant la Cerjaulaz.

Actuellement le chemin est en "grave stabilisée" et il est prévu de finir la structure du chemin en bitume avec une ligne de pavés de chaque côté.

En même temps que l'aménagement du chemin, une réfection du Passage de la Grande Salle sera effectuée avec remplacement de l'éclairage public.

## **3 Historique**

En 2006 le plan de quartier des Prés de la Couronne avait été accepté par le Conseil communal et les services de l'Etat. Afin de mettre en valeur cette parcelle, une étude avait été faite, elle préconisait la création d'un passage piétonnier le long de la Cerjaulaz, notamment pour optimiser le flux piétonnier dans le centre de la localité.

Depuis les travaux de l'Avenue de la Gare, une passerelle a été installée, permettant la liaison depuis ladite rue et le chemin piétonnier.

## **4 Aménagement Passage de la Cerjaulaz**

Un nettoyage sur la longueur sera effectué, avec la pose de cercles en pavés pour la plantation d'arbres, de fleurs et autre arborisation. La finition du chemin sera bitumineuse afin de le rendre praticable en tout temps et sur le long terme. Un éclairage du chemin sera créé avec des bornes "Modulum" à tête pivotante, Type LED, afin de diriger le faisceau.

Le long du ruisseau un ponton en bois sera créé afin de s'approcher au maximum du cours d'eau. Les travaux réalisés seront mandatés à des entreprises de la commune et une grande partie sera réalisée par notre équipe de voirie.

## 5 Réfection du Passage de la Grande salle

Une réfection complète du bitume est prévue, ainsi que l'éclairage public. L'éclairage sera de Type LED avec diminution de l'intensité de la lumière à partir de 00h00 et jusqu'à 6h00 du matin. Le Nouveau système de gestion "OWLET" de notre fournisseur d'Eclairage, avec détecteur de mouvement pour que, dans une période définie, au passage d'une personne, les candélabres s'allument en fonction de l'avancement de la personne.

Les barrières du pont seront refaites, en fonction des normes du BPA. Une structure béton sera montée, afin de pallier à la corrosion due à la proximité de la ligne CFF.

## 6 Coûts

### a. Passage de la Cerjaulaz

Nettoyage et abattage d'arbres existants selon sélection	Frs	4'000.00
Plantation d'arbres et arbustes	Frs	4'000.00
Création d'un ponton en bois	Frs	8'500.00
Tunnel pour plantes grimpantes	Frs	6'000.00
Pose de 4 cercles en pavés granit	Frs	1'200.00
Fourniture et pose mobilier urbain	Frs	19'000.00
Travaux de génie civil	Frs	28'000.00
Eclairage public, yc installation	Frs	30'000.00

### b. Passage la Grande salle

Réfection génie civil	Frs	22'000.00
Modification barrière pont	Frs	15'000.00
Poubelles	Frs	4'000.00
Eclairage public, yc installation	Frs	14'000.00

Montant total des travaux	Frs	155'700.00
Honoraires STI	Frs	10'000.00
Divers et imprévus	Frs	8'000.00

Total HT	Frs	173'700.00
TVA 8%	Frs	13'896.00

Total TTC	Frs	187'596.00
-----------	-----	------------

TOTAL TTC arrondi à	Frs	190'000.00
---------------------	-----	------------

## 7 Financement

La Municipalité propose de financer ce projet par le biais d'un emprunt, auprès d'un établissement de son choix et aux meilleures conditions du marché, avec un amortissement calculé sur 15 ans.

## 8 Conclusions

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Communal de Lucens,  
Vu le préavis municipal no 02-2014  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,  
Oùï le rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet,

### décide

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement du passage de la Cerjaulaz et du réaménagement du passage de la Grande salle pour le montant global de Frs 190'000.-.
2. D'autoriser la Municipalité à contracter un emprunt auprès d'un établissement aux meilleures conditions du marché.
3. D'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement sur 15 ans.

Municipal responsable : Sylvain Schüpbach

Approuvé en séance de Municipalité le 10 février 2014

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



E. Berger



La Secrétaire :



C.-L. Cruchet

Annexes : Plans



Place de la Couronne 1 - CP 95  
 CH - 1522 LUCENS  
 Tél. : +41 (0)21 906 15 50  
 Fax : +41 (0)21 906 95 45  
 www.lucens.ch

## COMMUNE DE LUCENS

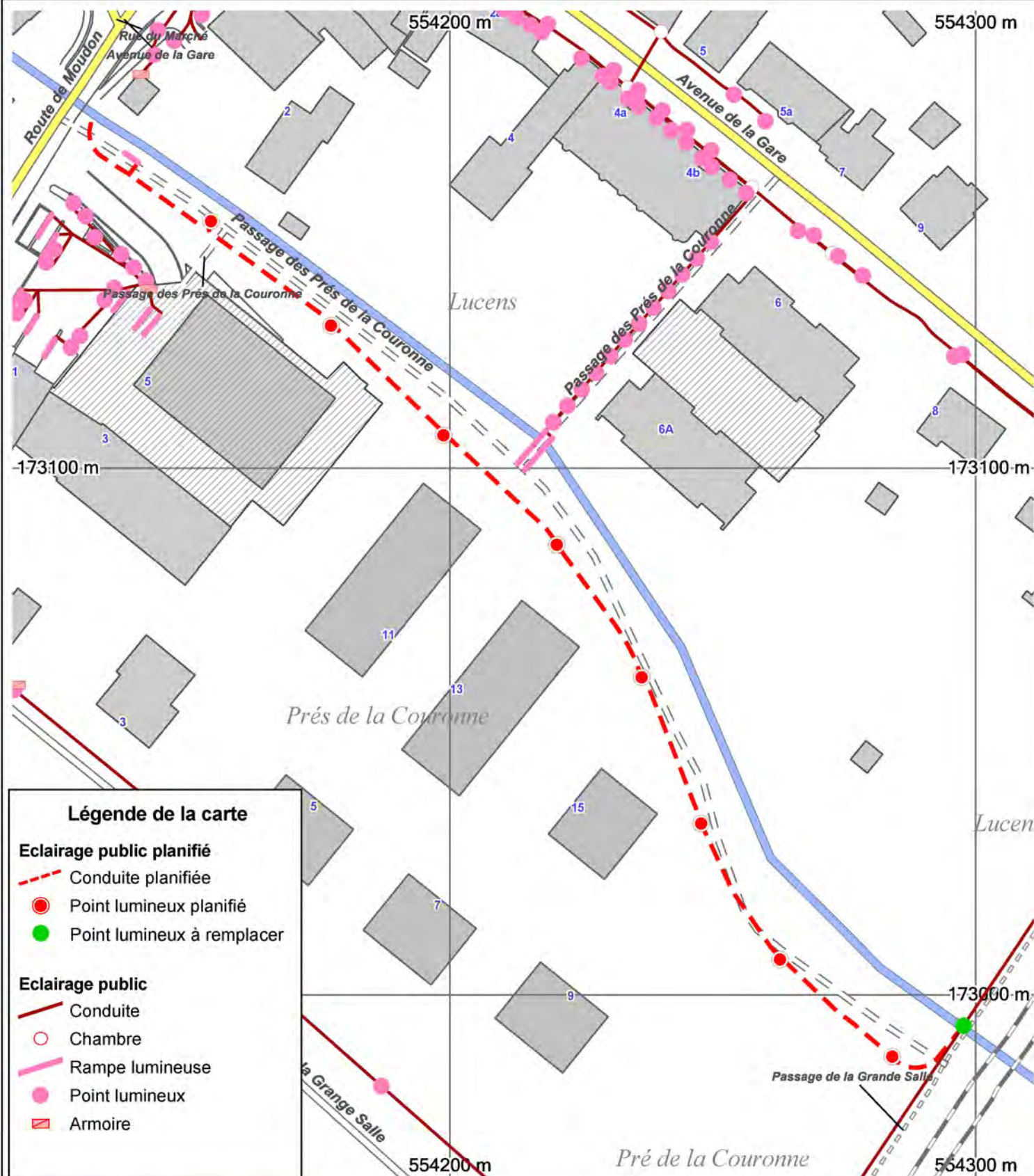
# PLAN DE SITUATION

## EPB - Passage des Prés de la Couronne

Toutes les données figurant sur cet extrait ont été établies sur la base de données qui n'ont pas été systématiquement vérifiées et ne jouissent d'aucune présomption d'exactitude. Elles ne sauraient par conséquent engager la responsabilité du Service Technique Intercommunal Lucens & Valbroye de quelque manière que ce soit. Il appartient au requérant de vérifier l'exactitude de ces données avant toute utilisation.

Système d'information du territoire intercommunal

Echelle: 1/1'000







Place de la Couronne 1 - CP 95  
 CH - 1522 LUCENS  
 Tél. : +41 (0)21 906 15 50  
 Fax : +41 (0)21 906 95 45  
 www.lucens.ch

## COMMUNE DE LUCENS

# PLAN DE SITUATION

## EPB - Passage de la Grande Salle

Toutes les données figurant sur cet extrait ont été établies sur la base de données qui n'ont pas été systématiquement vérifiées et ne jouissent d'aucune présomption d'exactitude. Elles ne sauraient par conséquent engager la responsabilité du Service Technique Intercommunal Lucens & Valbroye de quelque manière que ce soit. Il appartient au requérant de vérifier l'exactitude de ces données avant toute utilisation.

Système d'information du territoire intercommunal

Echelle: 1/1'000

### Légende de la carte

#### Eclairage public planifié

- Conduite planifiée
- Point lumineux planifié
- Point lumineux à remplacer

#### Eclairage public

- Conduite
- Chambre
- Rampe lumineuse
- Point lumineux
- Armoire

